

Le Conseil Municipal est convoqué le Lundi 24 Mars 18h30 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- 1) Approbation du Conseil Municipal 21 Janvier 2025**
- 2) Affaires extra-communales**
 - Convention d'adhésion au dispositif de signalement avec de Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG34)
 - Convention 2025 de stérilisation et d'identification avec la Fondation 30 Millions d'Amis
 - Participation à l'appel d'offres de renouvellement des contrats d'assurance statutaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG34)
 - Convention d'adhésion à la mission d'appui et de soutien à la prévention des risques professionnels avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG34)
 - Convention d'adhésion à la mission Secrétaire générale de mairie itinérante » avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG34)
 - Cession à l'euro symbolique des parcelles section A 565, A 567, A 569, A 1548 et A 1549 au profit de la commune
- 3) Finances budget principal**
 - Adoption du compte administratif 2024
 - Adoption du compte de gestion 2024
 - Affectation du résultat de l'exercice 2024
- 4) Finances budget Eau et Assainissement**
 - Avenant N°1 au marché relatif aux travaux de renouvellement du réseau de collecte des eaux usées – Avenue de la Source
 - Adoption du Compte administratif 2024
 - Adoption du compte de gestion 2024
 - Affectation du résultat de l'exercice 2024
- 5) Questions diverses**

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal et à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance du 24 mars 2025 sera filmée et retransmise sur la chaîne TV de la commune.

Fait à CREISSAN, 17 mars 2025

Le Maire,




Laurent BRUNET